



Lettre d'information citoyenne
Octobre 2019



Véronique Miquelly
CANDIDATE
AUX MUNICIPALES 2020

« Je suis la candidate du bien vivre
ensemble à Auriol ».

LE PROJET DE
VERONIQUE
MIQUELLE

PRINCIPES DE
GOUVERNANCE

INTERVIEW : QUI EST
VERONIQUE
MIQUELLE

Mon projet pour Auriol:

Une ville où la vie bat son plein 365 jours par an.

Mes chers concitoyens,

Ce ne sera une surprise pour personne, je serai candidate aux élections municipales de mars 2020 à Auriol. Au cours des mois qui viennent, je vous parlerai plus précisément de mon projet.

Ce projet, c'est une ville où il fera bon vivre, avec un centre-ville propre et agréable, où les richesses patrimoniales seront mises en valeur, et où les parents pourront promener leurs enfants dans un parc de verdure sécurisé. Un urbanisme équilibré entre béton et espaces verts, une ville propre aux rues bien éclairées. Une vie économique renaissante, un Auriol vibrant au rythme de son centre-ville animé où reflouriront le commerce de proximité et les lieux de convivialité. Une ville chaleureuse, où la solidarité intergénérationnelle sera une réalité, où les activités culturelles et les spectacles se succéderont toute l'année. Une

ville où les facilités de parkings et de circulation seront retrouvées. Une ville dont la gouvernance sera transparente, où l'avis des citoyens sera pris en considération, où



VERONIQUE MIQUELLE

« Vivre intensément à Auriol c'est possible ».

Ensemble, dans la concertation !

Conseillère Départementale du Canton d'Allauch
Vice-Présidente du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
Conseillère Municipale d'Auriol

 **AURIOL ENSEMBLE** | **CANDIDATE AUX MUNICIPALES 2020**

les décisions seront prises réellement dans le sens de l'intérêt général. Ce que je vous propose aujourd'hui, mes chers concitoyens, c'est **Vivre intensément à Auriol, ensemble, dans la concertation.**

CONFIANCE ET TRANSPARENCE

Elire un maire, c'est choisir une personnalité qui s'accorde avec la nôtre, dont nous nous sentons proches, y compris sur le plan des valeurs. C'est aussi choisir une équipe qui adhère à un projet construit ensemble, et prête à s'engager pour le mener à bien. Dans une petite ville comme Auriol, l'étiquette politique compte peu et la confiance compte beaucoup. Or, comment accorder sa confiance à une équipe qui ne se dévoilera qu'à quelques semaines des élections ? C'est la raison pour laquelle nous avons voulu tracer dans ce « livret » les grandes lignes de notre projet, et présenter l'équipe qui l'a construit. Il s'agit bien d'un projet, pas d'un programme détaillé. Ce dernier, nous vous le présenterons plus tard, dans ses détails.



UN PROJET POUR AURIOL

Par Véronique Miquelly et AURIOL ENSEMBLE
ELECTIONS MUNICIPALES 2020



Vous pouvez télécharger le projet gratuitement sur www.auriolensemble.com

Des réformes à mener selon trois grands principes

1 - La concertation

Il est important que les habitants d'Auriol donnent leur avis sur le visage de la ville que nous refaçonnerons ensemble. L'attente d'une démocratie participative réelle est une réalité incontournable. Si nous sommes élus à la mairie, nous créerons dès notre arrivée des outils de concertation. Je m'y engage.

2 - La responsabilité

En clair, toutes les décisions concernant la ville doivent respecter ce principe fondamental : répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Aujourd'hui, Auriol est endettée pour le temps de deux générations, et n'a plus aucune capacité à investir. Alors, certes, il y va de notre responsabilité d'améliorer notre présent, mais pas à n'importe quel prix : il nous appartient de préserver l'avenir de nos enfants.

3 - La recherche de l'harmonie

Autrement dit, la recherche d'un juste équilibre entre le développement économique de la ville (porteur d'emplois, générateur de pouvoir d'achat et créateur de commerces de proximité), la justice sociale, (source d'épanouissement personnel et de solidarité) et le respect de l'environnement.



« Une ville où les citoyens ont la parole, c'est possible ».

Ensemble, dans la concertation !

Véronique Miquelly

Auriol Ensemble | Vivre à Auriol, intensément



« Une ville où l'urbanisme respecte l'environnement, c'est possible ».

Ensemble, dans la concertation !

Véronique Miquelly

Auriol Ensemble | Vivre à Auriol, intensément



« Concilier plus de qualité de vie et maîtrise des dépenses, c'est possible ».

Ensemble, dans la concertation !

Véronique Miquelly

Auriol Ensemble | Vivre à Auriol, intensément

C'est ce que certains appellent le développement durable. C'est ce que, notre groupe appelle la gouvernance responsable.

INTERVIEW

Véronique Miquelly, qui êtes-vous?

Je suis née en 1971, j'ai donc quarante-huit ans. Je suis une enfant d'Auriol, la terre où j'ai grandi, et que mes ancêtres et mes parents cultivent depuis plus de cinquante ans. Mariée, maman de deux enfants, je n'ai jamais pu et je ne pourrai me résoudre à m'éloigner de ma commune, à laquelle je suis toujours restée très attachée. J'aime Auriol et les Auriolais, et c'est avec bonheur et sans hésitation que j'ai fait ce choix de vie, pour moi et ma famille. On peut comprendre pourquoi j'ai toujours eu à cœur de défendre ardemment les intérêts de ce grand village.

Pourquoi pensez-vous que vous ferez un bon maire?

Pour cinq raisons essentielles. La première c'est que je vais m'occuper du quotidien des Auriolais, j'ai un projet pour la ville, cohérent, ambitieux, et qui répond aux attentes des Auriolais. Nous l'avons construit avec mon équipe après deux années de consultation des habitants.

La deuxième c'est la qualité de mon équipe, justement. Je connais la plupart d'entre eux depuis plus de quinze ans. C'est une équipe extrêmement soudée avec des compétences multiples.

La troisième tient à mon expérience professionnelle et à mon expérience politique. C'est bien d'avoir écrit un projet, mais il faut pouvoir le mener à bien, et ma carrière dans l'Éducation nationale et mes fonctions au sein du Conseil départemental m'ont préparée à cela. Notamment aux questions de management, de qualités d'organisation et de gestion, d'animation de projets, d'écoute et de communication. Nous en aurons besoin!

La quatrième est essentielle. C'est le style que je veux donner à mon mandat si je suis élue. Je travaillerai dans la concertation avec les Auriolais, ainsi que j'ai commencé à le faire depuis deux ans en préparant notre projet. Enfin, je

veux que toutes nos décisions soient dictées par les principes du développement durable: équilibre entre prospérité économique, justice sociale et préservation de l'environnement.

Et la cinquième raison?

La cinquième raison, c'est que je vais me consacrer entièrement à ma mission avec énergie. Et croyez-moi, je saurai défendre les intérêts des Auriolais devant le conseil de Métropole, mais aussi devant les partenaires financiers !

Vous présentez une liste sans étiquette politique?

Oui clairement, mes colistiers sont issus de la société civile, ils ont des opinions politiques différentes. La liste que je présente sera d'intérêt communal. Vous savez, lorsqu'il s'agit de places en crèche, de propreté, d'accès au logement, de parkings, de commerces ou d'animations, ce n'est pas une affaire d'idéologie politique. C'est une affaire de bon sens, de motivation et de compétence !



Nous rejoindre, nous contacter :

- sur notre site : www.auriolensemble.com - téléphone : **06 59 15 97 17**
- mail : communication@auriolensemble.com
- courrier : **Auriol Ensemble – 10 avenue Marceau Julien 13390 Auriol**
- permanence : **10 avenue Marceau Julien 13390 Auriol** le samedi de 10h à 12h ou sur RDV

Laissez-nous vos coordonnées, adresse, mail, pour être informés de notre actualité ou inscrivez-vous sur notre site www.auriolensemble.com

Soutenez financièrement notre campagne en faisant un don. J'apporte mon soutien à la campagne électorale de Mme Véronique MIQUELLY, pour l'élection municipale de mars 2020, et je verse par chèque bancaire à l'ordre de « **M. Legendre Eric, mandataire financier V. Miquelly** », la somme de : €

Le reçu qui me sera adressé par le mandataire financier, édité par la CNCCFP, me permettra de déduire cette somme de mes impôts dans les limites fixées par la loi (le montant des dons et des cotisations versés ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66 % des sommes versées).

Vos coordonnées : Nom, prénom :

Adresse :

Email :@.....